Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 13 rabiaa II 1441
10 Décembre 2019

N° 114

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3994**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3998**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **4004**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **4006**
Avis aux créanciers..... **4011**
Convocations
Sociétés anonymes **4012**
Divers
Avis au public..... **4016**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Clôture de la liquidation de la société

SCET-TUNISIE INTERNATIONAL

SA au capital de 10.000 D

Siège social: 2, rue Sahab Ibn Abbad, 1002 Tunis Belvédère

IU: 0984183T

MF: 0984183TAM000

CNSS: 250056-80

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 Novembre 2019, enregistré à la recette des finances - cité Mahrajane 1082 - Tunis, le 22 novembre 2019, sous le N°19807175 - quittance n° 95893 dont un exemplaire a été déposé au registre National des Entreprises en date du 29 Novembre 2019 sous le N°201987847, il a été décidé de:

- Approuver le rapport du liquidateur et constater la clôture de liquidation de la société

- Approuver les comptes définitifs de la société

- Donner quitus au liquidateur.

2019T01585SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

Société l'Immobilière Magasin Général

S.A au capital de 68 050 000 dinars

Identifiant unique : 0032792V

N° CNSS : 220528-47

Suivant procès-verbal daté du 15 août 2019, enregistré le 4 octobre 2019 à la recette des finances rue Ghandi, Tunis, sous n°19804666, quittance n°97950, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social par compensation de créances certaines et échues de la somme de 10 000 000 dt pour le porter de 58.050.000 dt à 68.050.000 dt.

Cette augmentation a été réalisée par l'émission de 1 000 000 actions nouvelles nominatives de dix (10) dinars chacune souscrites en numéraires et libérés intégralement à la souscription.

Les documents qui ont été déposés au registre national des entreprises le 25/11/2019 sous le numéro 201985134 sont les suivants :

- Le procès verbal de l'AGE sus-mentionné.

- La déclaration de souscription et de versement, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 15/11/2019 sous n°19807195, quittance n°8712

- La liste des souscripteurs et de versement, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 15/11/2019 sous n°19807191 quittance n°8711.

- Le certificat de libération par compensation des créances exigibles et échues enregistré à la RF de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau le 22/02/2019 sous n°19807194 quittance n°8715.

L'augmentation du capital est ainsi, réalisée et l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2019R02615SANB2

Augmentation du capital social

Sté MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT "SOMIP"

Société anonyme

Au capital de 870.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009

El Ouardia Tunis

Identifiant Unique : 1054447 G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/10/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er bureau Tunis le 22/11/2019 sous le numéro 19507397 - quittance n°8953, il a été décidé d'augmenter le capital social par incorporation de comptes courants actionnaires, d'un montant de trois cent cinquante mille (350.000) dinars pour le porter de huit cent soixante dix mille (870.000) dinars à un million deux cent Vingt mille (1.220.000) Dinars et ce par l'émission de trois mille cinq cent (3.500) actions de cent (100) dinars chacune.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 03/12/2019 sous le n°201989806.

2019R02626SANB2

PV de l'assemblée générale Ordinaire en date du 14/10/2019

Société Touristique et Balnéaire Hôtel Houria

S.A au capital 2500.000 de dinars

Siège: Zone Touristique El Kantaoui - Hammam Sousse

MF: 411439/Q/A/M/000

Selon PV de l'A.G. Ordinaire en date du 14/11/2019 et au siège de la société Touristique et Balnéaire Hôtel Houria, il a été décidé la nomination des membres du conseil d'administration de la société Touristique et Balnéaire Hôtel Houria:

• Mr Lotfi TELISSI en tant que PDG de la société Touristique et Balnéaire Hôtel Houria

• La nomination de Mr Najib Fekir et Mr Omar Kasseh et Mme Naziha ABBES membres du conseil d'administration représentant l'état.

2019S01370SANB2

PV de l'assemblée générale ordinaire

Société Touristique et balneaire Hôtel Houria

S.A au Capital 2500.000 de dinars

Siège: Zone touristique El Kantaoui - Hammam Sousse

MF: 411439/Q/A/M/000

Selon PV du conseil d'administration en date du 15/11/2019 et au siège de la société Touristique et Balnéaire Hôtel Houria, sise Z. Touristique El Kantaoui Hammam Sousse, par convocation de l'administrateur judiciaire Mr Zied Khadim Allah et en présence de :

• Mr Zied Khadim Allah, en tant qu'administrateur judiciaire

• Mr Lotfi Telissi

• Mr Najib Fekir

• Mr Omar Kasseh

Mme Naziha Abbes

Et suite à l'activation de la décision du comité national pour la disposition des fonds et des biens concernés par la confiscation ou la restitution au profit de l'Etat lors de sa réunion n° 116 en date du 13/09/2019 et concernant l'enlèvement de la gestion judiciaire et la nomination des membres du conseil d'administration représentant l'état et un PDG de la société.

Ainsi il a été décidé :

Le conseil d'administration a décidé et à l'unanimité la nomination de Mr Lotfi Telissi en tant que PDG de la société Touristique et Balnéaire Hôtel Houria.

2019S01371SANB2

Société ACTIVHOTELS

S.A au capital de 1.000.000 DT

Siège social: immeuble STB, Rue Hédi Nouira, Tunis

Identifiant unique: 0956044A

Suivant le procès verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 05 juillet 2019, enregistré à la recette des finances rue Ghandi en date du 18 juillet 2019, enregistrement N°19803207, quittance N°78312, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 22 juillet 2019 sous le n°201935318, il a été décidé:

La nomination de Monsieur Amor Ben Yedder en qualité de directeur général de la société ACTIVHOTELS en remplacement de Madame Rafika Akkari avec tous les pouvoirs conférés par les statuts. Le conseil d'administration à l'unanimité, délègue à Monsieur Amor Ben Yedder, directeur général, qui exercera sous son autorité et son contrôle, tous pouvoirs pour la direction courante des affaires de la société.

2019403671SANB2

Augmentation du capital

Compagnie monastirienne immobilière & Touristique

COMIT

(Propriétaire de l'hôtel Jockey Club à Monastir) S.A

AU capital de: 5 500 000 dinars

Siège social: 15 rue 1er Juin - Tunis

MF: 9097 RAM 000

RC: B 15021997

Suivant-procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 1997 enregistrés à Tunis le 27 mars 1997 volume 517 folio 33 case 265, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 21 mai 1997, sous le n° D150297, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital de la société de 600 000 dinars pour le porter de 4 900 000 dinars à 5 500 000 dinars, et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.

2019403673SANB2

Avis

1) Dénomination : MS Solutions 2) Forme : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne 3) Siège social : Rue Mahmoud Baroudi Résidence Nour Bloc H Appartement 32, Nouvelle Ariana 2080 Ariana 4) Durée : 99 ans. 5) Capital social : 6.573.100 Dinars, divisé en 65 731 actions, de 100 dinars chacune. 6) Identifiant Unique : 1314322R 7) Objet : La commercialisation des cartes et des équipements de paiement électronique et des appareils de transmission de données.

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du21 décembre 2018 enregistré à la recette des finances de la Cité Administrative d'Ariana en date du 28 décembre 2018 sous le n°18505656, quittance n°M118349, ainsi que le procès-verbal rectificatif de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/5/2019 enregistré à la recette des finances de la Cité Administrative de l'Ariana en date du 22/11/2019 sous le n°19705340 quittance n°M1311339 déposée au registre du commerce du Tribunal de 1ère Instance de l'Ariana le 21/05/2019 sous le n°AC03802019, le capital de la société MS Solutions a été augmenté d'un montant de 6.450.000 dinars pour le porter de 420.000 dinars à 6.870.000 dinars et ce à travers l'émission de 64 500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 dinars chacune à libérer Intégralement lors de la souscription comme suit :

En numéraire d'un montant de 296.900 dinars divisé en 2 969 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, majorée d'une prime d'émission de 4.703.100 dinars à libérer intégralement lors de la souscription.

Par voie d'incorporation des réserves spéciales d'investissement d'un

montant de 1.450.000 dinars divisé en 14 500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 dinars chacune.

Par voie d'incorporation de la totalité de la prime d'émission d'un montant de 4.703.100 dinars divisé en 47031 nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale de cent (100) Dinars chacune.

Les fonds provenant de la souscription ont été déposés clans un compte indisponible ouvert chez la Banque Nationale Agricole agence Centre Urbain Nord sous le numéro 03.02.91.59.03.21.00.00.68.66.

Les souscripteurs disposent d'un délai de souscription de 15 jours à partir de la date de la parution au Journal Officiel de la République Tunisienne dé la présente notice avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2019403676SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Transfert du siège social

SKAZAR immobilière

SARL au capital de 340.000 dinars

Nouveau Siège Social: Immeuble ASTRA - Rue Lac VICTORIA 1053 Les Berges du Lac Tunis

Matricule fiscal: 0793818V/AIM/000

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15/08/2016, enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 22/0812016, sous le N° 16804937, quittance N° M070449, les associés de la société ont décidé le transfert du siège social à l'adresse suivante: immeuble ASTRA - Rue Lac VICTORIA 1053 Les Berges du Lac Tunis.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de 1 ère instance de Tunis sous le N° D1290702 en date du 07/0912016,

2019T01589SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant et du commissaire aux comptes

CONCEPT DESIGN SARL

Capital social : 100.000 Dinars

Zone Industrielle St Gobain Route Z4 - 1009 Jebel Jelloud - Tunis

IU : 0769763G

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 23 juillet 2019 enregistrée à la recette des finances de Mégrine le 7/8/2019 sous le n°19703195, Quittance n°M0062242. Il a été décidé le renouvellement du mandat de Monsieur Nejib Doghri en qualité de gérant pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021 et le mandat de M. Mourad Brahmi comme commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 21/10/2019 sous le n°201968019.

2019R02627SRLB2

Société BELLA VITA

SARL au capital de 10.000 dinars

Siège social : Route Menzel Chaker km 1.5 Sfax

MF : 634410N/A/M/000

IU : 634410N

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Novembre 2019 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 27 Novembre 2019 quittance n°M008869 enregistrement n°19508350 dont un exemplaire a été déposé au bureau du registre national des entreprises auprès du greffe du tribunal de première instance de Sfax dossier n°201986885 du 27 Novembre 2019, il a été décidé :

1) Approbation de la date, lieu et délibération de l'assemblée.

2) Correction de l'erreur survenue au niveau des statuts mis à jour et adaptation de l'article 14 des statuts originales initiales.

3) Cessation de l'activité de la société à la date du 25/11/2019 et décision de sa dissolution anticipée par volonté des associés avant expiration de durée.

4) Fethi Mhiri est nommé liquidateur de la société.

2019X01503SRLB2

Changement de la raison sociale

Société Béton Manufacture du Sud

Adresse : GP 1 km390 Aouinet 6010 Metouia Gabès

Matricule Fiscal : 1449787S/A/M/000

CNSS548558-23

Suivant procès-verbal extraordinaire privé à la date du 01/10/2019 enregistré à la recette des finances Metouia le 8 octobre 2018 numéro de quittance M017847 et numéro d'enregistrement 19800670 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises à la date du 20/11/2019.

- Changement de la raison sociale de la société : Société de fabrication des produits en béton «S.F.P.B» au lieu société béton manufacture du sud.

2019Z00202SRLB2

Société SOCAGE INDUSTRIE

S.A.R.L au capital de 20.000 DT

Siège social: Rue Kasserine, Zone industrielle Mghira 3, 2082 Fouchana, Ben Arous

Identifiant unique: 1366689H

Suivant le procès verbal de la réunion de l'AGE tenue le 31 juillet 2019, enregistré à la recette des finances de

Fouchana en date du 20 septembre 2019, enregistrement N°19503883, quittance N°M075772, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 27 septembre 2019 sous le n°201957823, il a été décidé:

1. La dissolution de la société et nomination de M. Laabidi Nizar en tant que liquidateur.

2019403574SRLB2

Cosavostra

SARL Au capital de 5 000 DT

Siège Social : B2-2 Yasmine Tower-CUN 1082 Tunis

MF : 1111538F

RC : B24122392009

Suivant acte sous seing privé du 19/09/2018, enregistrée à la recette des finances Charguia n°18705499 quittance n° 76325 dont 2 copies ont été déposées au tribunal de première instance le 18/10/2018. Il a été décidé le changement du siège social qui sera sis au B5-6 Yasmine Tower centre Urbain Nord 1082 Tunis

2019403599SRLB2

Nomination de Commissaire aux Comptes de la Société ETABLISSEMENTS ALLANI SARL

Au capital social 500 000 Dinars

Siège Social : Cité Jamil Menzah 6

RC : B146391996

MF : 0047525D/A/M/000

N° CNSS : 13337904

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 21/11/2001, dont le PV a été enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 04/01/2002 sous le n°270008 quittance n°721; il appert que la société a nommé le cabinet «Elaouani Chérif - Chaabane, associés» représenté par Monsieur Ali Elaouani Cherif en qualité de commissaire aux comptes de la société Ets ALLANI pour les années 2001-2002-2003.

Deux exemplaires du procès-verbal ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana le 29/06/2018 sous le numéro D24472796.

2019403600SRLB2

Société «AMINE D'ANIMATION ET LOISIRS»

SARL au capital de 10 000 DT

9, Energie Atomique 8609 zone industrielle charguia 1 -2035 Tunis

Matricule fiscal : 1212616NAM000

Identifiant unique : 1212616N

Suivant Procès verbal extraordinaire du 14/11/2019 enregistré à la recette des finances charguia -Tunis le 25/11/2019 quittance N°109563, enregistrement N° 19707906, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro N°201987149 en date du 28/11/2019

Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport de gestion pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018

- Approbation des états financiers pour les années 2015, 2016,2017 et 2018

- Quitus aux gérants

- Affectation des résultats des années 2015, 2016, 2017 et 2018

- Approbation du compte courant des associés des années 2015, 2016, 2017 et 2018

2019403646SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant

LA CAMPAGNE

S.A.R.L au capital de 50.000 Dinars

Siège social : 3 Avenue Fattouma Bourguiba - La Soukra - Tunis

Matricule fiscal : 0510639Z/A/M/0000

N° CNSS : 141619/96

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 septembre 2019, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche, le 11 octobre 2019, Enregistrement n°19704392, Quittance 085290, dont un exemplaire a été déposé au Centre national du registre des entreprises le 1 Novembre 2019 sous n°201974696 il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Madame Fatma Oudi en sa qualité de gérante de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2019403675SRLB2

Société CHARTEL WAJA TRICOTAGE CONFECTION

SARL au capital de 10.000 Dinars

Lot Souid Bhar Lazrek 2070 La Marsa

MF : 1464267 LAM

CNSS : 588012-95

Suivant PV en date du 01/8/2016, enregistré à la recette des finances de La Marsa le 9/8/2016, Quittance n°102065, Enregistrement n°16704776, dont une copie a été déposée au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 12/8/2016 sous le n°D0118242016. Il a été convenu le transfert du siège social au lot Souid Bhar Lazrek 2070 La Marsa.

2019403678SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté S.K.P.A

Capital : 45.000

Siège social : Rue La Nature Z. IN. Poudrière 2 Sfax

MF : 1149852P/A/M/000

RC : 0892302010

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 12/6/2019 enregistré à la recette d'enregistrement des contrats des sociétés de Sfax le 24/7/2019 et enregistrement n°19703983.

Il a été décidé ce qui suit :

- La clôture définitive de la société S.K.P.A.

2019X01510SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Avis de Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 03/09/2019 enregistré à la recette des finances de Borj louzir le 30/09/2019 sous le n°19208705 reçu n°M066871 Mr Laaroussi Jdidi titulaire de la CIN N° 05950269 a renoncé à Mr Abdenaceur Jdidi titulaire de la CIN N°05972046 tout le fonds de commerce sis produits alimentaires.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains du renonciateur au local situé à 46 rue safran Borj Louzir Ariana.

Un exemplaire de cette annonce a été publié aux journaux Essahafa et La presse du 12/11/2019.

2019T01584FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 28 novembre 2019 et enregistré à la recette des finances rue el Jazira Tunis le 29/11/2019 (Reçu N° M072619 enregistrement N° 19202956 Monsieur Mounir Ben Younes Ben Chaaben Ben SLIMAN (C.I.N n° 00269513) Domicilié 14 rue Sidi Zahmoul Tunis a vendu la totalité du fonds de commerce sise 97 rue Beb Al Fala Tunis à Monsieur Sami Ben Salah Ben Ahmed Cheroufa (C.I.N n° 04839622) Domicilié 16 rue Sidi Albayli Beb AL Fala Tunis exploité "tous commerce" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur 16 rue Sidi Albayli Beb Alfala Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien daté le 05/12/2019.

2019T01588FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte du 27/11/2019 enregistré à la recette rue Jazira le 27/11/2019 enregistrement 1021925 quittance 19202920, Habib Sahraoui CIN N°00085650 MF 114266F demeurant 29 bis Montfleury Tunis a cédé le fonds de commerce exploité au local 41 Avenue Beb Jdid Tunis avec ses éléments corporels et incorporels à la société Maouia électronique Somaelec, en cours de constitution représentée par son gérant Hafedh Adali, CIN N° 05093599 demeurant 41 avenue Beb Jdid Tunis. Les oppositions doivent être adressées à BHAR Ahmed 6 rue Alger Tunis dans un délai de 20 jours suivant publication de l'avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet Avis a été publié au Quotidien et Chourouk du 05/12/2019.

2019T01590FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 29/11/2019 et enregistré à la recette des finances Mourouj le 3/12/2019, sous le n°19205012 quittance n°M090527. Sté Commerce et distribution représentée par son gérant M. Anis Bounawara a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que vente accessoires voiture en gros et au détails sis 02 avenue l'Indépendance 2074 Mourouj 3 Ben Arous à Mr Baha Edin Ben Abdelaziz.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 5/12/2019.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à son adresse sis 16 rue Ezouhour Mourouj 1 Ben Arous dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T. sous peine de forclusion.

2019R02614FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé le 28/11/2019 et enregistré à la recette des finances el médina el Jadida Ben Arous 2013 le 02/12/2019 quittance n°M070724 sous le n° d'enregistrement 19204453 Monsieur Bassam Ben Mohamed Ben Mohamed el Mokhtar (CIN n°13400086) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Houssem Ben Mohamed Ben Mohamed el Mokhtar (CIN n°13426040) sise à la rue de sahel Ben Arous 2013 avec tous ses éléments corporels et incorporels correspond à la vente : (alimentation générale) au détail.

- Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds de commerce, 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

- Cette annonce a été publiée au journal Essahafa daté le 4/12/2019.

2019R02616FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, signé à la municipalité de Siliana le 29/11/2019 et enregistré à la recette des finances de Siliana en date du 29/11/2019 sous le reçu numéro M019154 enregistrement n°19201929 à Mr Chedhli Ben Ali Marsit domicilié à 62 avenue Ahmed Ben Abi Ethief Siliana a vendu à Mme Naïma Bent Ammar Ben Nasser Dhahri domiciliée à Jemma Siliana nord- son domicile élu marché municipal Siliana tout l'ensemble du fonds de commerce exploité comme produits alimentaires situé au marché municipal Siliana et enregistré au registre du commerce sous le n°0661309W avec ses éléments corporels et incorporels les oppositions doivent s'adresser dans un délai maximum vingt jours à partir de la date d'annonce au journal officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteuse Naïma Dhahri à son domicile élu.

Cet avis a été publié au journal Assabah le mardi 3 décembre 2019.

2019R02618FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 5/12/2019 et enregistré à la recette des finances Av. de la Gare Tunis le 5/12/2019, sous le n°19202349 Quittance n°M057489. Mme. Asma Ben Amor a vendu à Mme Zaineb Essid la totalité du fonds de commerce du café sis 08 Rue Hédi Nouira Toumi Wardia 1 Tunis.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du maître Abir Weir Avocate au 19 Rue Monastir Danden Manouba dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et Le Quotidien le 7/12/2019.

2019R02621FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté du 26/11/2019 et 28/11/2019 enregistré à la recette des finances Boumhal le 28/11/2019 quittance n°M060154 et d'enregistrement n°19203064 madame Lamia Jamali titulaire de la CIN n°07040551 a vendu et cédé à madame Mariam Allagui Titulaire de la CIN n°00875616 la totalité du fonds de commerce d'un salon de thé et restaurant sise à immeuble Fedia rue Elagualiba Boumhal n°1, avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le droit de bail, le nom commercial, l'Enseigne la Clientèle et autres. Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse de maître Allagui Farid avocat 49 avenue Habib Bourguiba dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT, et qui a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 8/12/2019.

2019R02623FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Suivant acte sous seing privé signè le 30/09/2019 et enregistré à la recette des finances victor-Hugo sousse le 03/10/2019 sous le n° M066567 enregistré n° 19202800 Mr habib zemzem CIN 02810255 a vendu à jalila kamel la totalité du fonds de commerce vente produit alimentaire general registre de commerce A 09107622014 dans le local situé à BV jalloul ben chrifa khezema sousse.

Les oppositions seront acceptées durant vingt (20) jours à partir de la date de l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et devront être adressées au nom de jalila kamel au BV Jalloul ben chrifa khezema Sousse.

Le présent avis a été publié aux journaux chourouk, et quotidien le 21/11/2019.

2019S01368FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S S P enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 21 Novembre 2019 (quittance N°M037397 enregistrement N°19202215), Sami Jrad (cin N°06920115). a vendu à Rabaa Mghuiri (Cin N°08475499) la totalité de son fonds de commerce exploité dans l'activité fast- food, sis à Rue Korbes Sahloul, avec tous ses éléments matériels et morals.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Hayet Boughattas sise avenue Yasser Arafet Sahloul Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

2019S01369FCCC2

Vente des parts d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous-seing privé en date du 17/09/2019 la société thabet d'impressions, communications, informatiques et bureautiques (STICIB) a vendu à la société d'équipements et des voitures (EVO) les deux tiers des parts du fonds de commerce sis à l'avenue des martyrs à Moknine.

Les oppositions seront admises entre les mains de l'acquéreur la société d'équipements et des voitures (EVO), située à son siège à l'avenue Habib Bourguiba Moknine dans le délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au journal officiel.

L'acte de vente a été enregistré à la recette des finances de moknine le 1910912019 n°60085.

Une copie de cet avis a été publiée au journal le temps le 7/11/2019.

2019S01372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 03/10/2019 enregistré à la recette avenue Mohamed Maarouf Sousse le 23/10/2019 sous le numéro 19202322

reçu N° MO84109 Monsieur Boukari ben Salah titulaire de la CIN n° 02861030 émise le 17/10/2011 demeurant cité Boukzar 6 Sousse a cédé à Madame Leila ben Slimane Essbaa titulaire de la C I N n° 05536626 émise le 10/05/2003 sise 29 rue kaabar Sousse, la totalité du fonds de commerce d'exploitation d'un fast food et boissons de toute sorte dénommé Ribat Drink sis rue Malte Sousse .

Les oppositions devront être faîtes dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT, entre les mains de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce.

Le présent avis est publié au journal Echourouk du 06/11/2019.

2019S01414FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté de 26/11/2019 enregistré à la recette des finances de jemmel à la date de 26/11/2019 sous le n° 19202524 quittance n° 79136 Mr Adel Ben Essadek El Mili a vendu à Mr Rchid ben khalifa la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la cité commerciale n° 15 jemmel «kolisé» pour l'usage d'exploiter des activités commerciales et autres commerces spécialisés au détail vente des produits textiles.

Les oppositions doivent être formulées dans un délai de 20 jours à compter de la publication de présent avis au JORT .Cette annonce a été publiée au journal «Achourouk» du 30/11/2019.

2019S01417FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé, daté du 11/11/2019, enregistré à la recette des finances à cité Erriadh, Sousse le 27/11/2019, de quittance n°M064978, enregistrement n°19202304, Bilel Ben Jomaa Sassi, demeurant à Gradha ouest, Chorbane, Mahdia, son matricule fiscal 1233037P N C 000, a vendu à Khalil Ben Salah Ben Hammouda, tout le fonds de commerce constituant « Café Chams », Cafétéria de 1er type, sis à la rue Souheil ben Amrou, 4023 Sousse Erriadh, Sousse, objet du registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1233037P, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être remises entre les mains de l'acheteur Khalil Ben Hammouda à son domicile élu au cabinet de son avocat, Maître Ben ElGhali Ines, sis la rue Ibn ElJazzar, immeuble des Arcades, 4000 Sousse dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux quotidiens: «جريدة الشروق». du 03/12/2019 page 27 et «le Quotidien» du 03/12/2019 page 15.

2019S01425FCCC2

Résiliation de vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 22/11/2019 enregistré à la recette des finances rue Abou Elkacem Echebbi Sfax le 25/11/2019 sous le n°19203601 Quittance n°M139930, a été résiliée la vente du Fonds de commerce antérieurement conclue entre le vendeur, Mr Slim Soussi (CIN n°08415058) ayant son domicile à cité elbahri 1 rue 2079 n°16 Sfax, et l'acheteur Mr Elmoez Amouri (CIN n°01326555) ayant son domicile à la route Mahdia km 2 rue Mustapha Kamel Sfax. Ainsi, Mr Slim Soussi a récupéré la totalité du fonds de commerce ayant pour objet vente du prêt à porter et des chaussures en détail, exploité au local sis au Mizanine de l'immeuble Elissa Centre à l'angle rue Abou Elkacem Echebbi et Habib Thameur Sfax, avec ses éléments corporels ainsi que tous ses éléments incorporels à savoir notamment la clientèle, l'achalandage, le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds vendu.

L'annonce a paru aux quotidiens Essabeh et le Temps du 5/12/2019.

2019X01501FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié établit par les notaires Krichen Hichem et Hamza Mohamed le 25 Novembre 2019 enregistré à la recette des finances de Kerkennah le 27 Novembre 2019 quittance n°M018271 Mr Salem Ben Mohamed Ben Omer Dahmen CIN 01257633 a transféré à son fils donateur Oussema Dahmen CIN 11001744 la totalité du fonds de commerce du «café AMAL» situé à Attaya Kerkennah Sfax avec ses éléments corporels et incorporels objet d'un registre national des entreprises dont n° identifiant unique 0146838W.

Les oppositions éventuelles seront reçues à l'adresse du donateur à son domicile élu qui est l'adresse du fonds dans les 20 jours à partir de la date de la publication de cette donation au JORT.

Cet avis a été publié au journal "le Quotidien" le 5/12/2019.

2019X01502FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé de vente en date du 13/11/2019 enregistré à la recette des finances de Gafsa le 21/11/2019 sous quittance M043885 n° d'enregistrement 19206523. Mme Amna Belhsen a cédé à Mr Makrem Essaleh la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue de l'environnement Gafsa route de Gabès Hached 2 Lala Ksar Gafsa

exploité entant que local de Quincaillerie nommé «Vente de fer industriel».

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat Mr Mnasri Riadh et seront recevables à l'adresse suivante : 76 avenue Youssef Ben Yakoub Gafsa et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au jort. Cette annonce a été publiée au journal Essahafa Alyoum le 30/11/2019.

2019D00131FCCC2

Avis

En location d'un acte sous seing privé du 25/10/2019 enregistré à la recette des finances de Feriena le 01/11/2019 quittance n°M028508.

Meriem Bent Mouhamed Ltifi a vendu à Aymen Ben Amor Nasri la totalité du fonds de commerce (vente matériaux de construction) situé à avenue Habib Bourguiba Feriena Kasserine avec tous ses éléments matériels et moraux.

Le présent avis a été publié aux journaux (Achourouk) n°10356 et le Quotidien n°5771 le 30/11/2019.

Les oppositions doivent être faites dans les délais de vingt jours entre les mains de Maître Shili Feten dans son bureau situé à rue Habib Matri Feriena.

2019K00084FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date 26/11/2019, enregistré à la recette des finances de Grombalia - Nabeul le 26/11/2019 sous le n°19203259 quittance n°M085555 Monsieur Abdelkarim Ben Belgacem Saidi titulaire de la carte d'identité nationale n°05785889 a vendu à Mr Mohamed Amin Ben Amor Jamai titulaire de la carte d'identité nationale n°09111060, la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de vente de fruits secs sis à avenue Eljomhouria - Nabeul.

Toutes les oppositions sont reçues entre les mains de l'avocat Jamai Jameleddine à son adresse Avenue 2 Mai 1966 Médenine immeuble Boussaid 2ème étage bureau n°6, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019M00420FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Par acte sous seing prive enregistré à la recette des finances- d'Hammamet le 29/11/2019 enregistrement N°19905578, quittance N° M144886 Mr hédi jdidi, CIN N°06440631 a vendu la totalité d'un fonds de commerce, vente de volailles, GP1 lotissement Elfoll Manaret Hammamet à la sté "Dawajen maraai", SARL, sté en cours de constitution représentée par son gérant Mr Faicel Bouzid, CIN N°06405115. La présente vente a été publiée au journal Echrouk le 05/12/2019.

Les créanciers doivent produire leurs états de créance à l'adresse du vendeur, 27 rue Taher Haddad Hammamet dans les vingt jours à partir de la publication du présent avis.

2019N00633FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 25 et le 26 novembre 2019, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 28/11/2019 sous le N° 1920401 Marguerite Béatrice Glaoui demeurant à rue des palmiers Nabeul carte d'identité N°01803941 Matricule fiscal N° 000CP23171/R vend à Mohamed Slim Khadhar demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Nabeul carte d'identité N°09755224 le fonds de commerce de vente au détail de produits pharmaceutiques et para pharmaceutiques sis : à l'avenue du Grand Maghreb Nabeul avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions au paiement du prix seront reçues entre les mains de l'acheteur à son domicile cité ci-haut dans le délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne

Le présent avis a été publié au journal «La Presse» paru le 3 décembre 2019.

2019N00634FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

L'acheteur: Monsieur Habib Ben Abdelwaheb Amri

Demeurant à El-Homri Eshili à Béja

Téléphone: 23 .64. 89.89

Selon un contrat écrit, établi le 06/08/2019 légalisé à la municipalité de Béja le: 14/08/2019, et enregistré à la recette des finances de Béja le: 14/08/2019, sous le coupon n° M047233,

Madame Zina Bent Mohamed Amria, titulaire de la carte d'identité Nationale N°02226001,datée du 24/10/2018, a vendu avec toutes les garanties actuelles et matériels la totalité d'un fonds de commerce, sous forme d'un café, du type 1, comprenant tous ses éléments physiques ses équipements et tous les produits, qui se trouve à Sidi El-Esshili- Béja, à Monsieur khoubeib Ben Abdelwaheb Amri, titulaire de la carte d'identité nationale n°0823287 délivrée le 08/11/2014 qui a accepté et a été satisfait de cet achat.

Tout créancier qui souhaite faire objection doit contacter l'acheteur dans les locaux susmentionnés dans un délai maximal de 20 jours à partir de la date de la publication au «JORT»

La publication de ce contrat de vente a été publiée aux journaux «El Chourouk» du 22/11/2019, et le Quotidien sous le numéro: IP 219/139

2019J00104FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat rédigé le 25/11/2019 enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 25/11/2019 n°19208390 quittance M112139 : Nizar Hani titulaire de la C.I.N n°06076425 a vendu la totalité du fonds de commerce à Awatef Bargougui avec ses composantes matérielles et immatérielles connu par le nom commercial café "MILANO" d'un prix égal à quatre milles dinars 4000 D.

- Les oppositions se font entre les mains de maître Abdallah Zouaida sis à 15 Avenue Okba Ibn Nafaa Sidi Bouzid jusqu'à l'expiration des délais de l'opposition.

- Cette annonce a été publiée au journal «Echorouk» le 4/12/2019.

2019Y00080FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Marsa le 8/11/2019 sous le n° 19206994, quit.n°145892, Raoudha Kabada a vendu à Oussama Ayari le fonds de commerce exploité Garderie au local sis à 1 rue 13 aout 1956, La Marsa et enregistré au registre nationale des entreprises sous le n°0643993.

Les oppositions seront faites auprès de l'acheteur demeurant au 3 rue Khamaies Tarnene, La Marsa, dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 22/11/2019 sous le N°10349.

2019403570FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente inscrit à la recette des finances de la Marsa le 04/11/2019 quittance n° M144209 sous n° 19206831. monsieur Raouf ayachi a vendu à madame Nassima briki tout le fonds de commerce exploité dans le domaine de fast food cité à 29 rue Imam Mazri sidi dawed la Marsa, les oppositions prévues seront reçues dans un délai de 20 jours dés la parution au JORT à l'adresse de maître dbara Mohamed sis à 43 avenue Habib thameur Ariana,

2019403573FCCC2

Acte de renonciation de la propriété du fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 15/11/2019 enregistré à la recette des finances de Denden le 20/11/2019, quittance M061497. Monsieur Khaled Mehdawi a renoncé à Monsieur Tarek Mehdawi la totalité d'un fonds de commerce en tous ses éléments corporels et incorporels, un qui est constitué au local situé au magasin commercial RDC bloc E22 rez-de-chaussée du complexe commercial narjes situé à la Mannouba centre 2 superficie de 13.05 mètres carrés destinée tout commerce

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Tarek Mehdawi dans son domicile sis à la route de Bni Kdech km 2 Médenine dans un délai de 20 jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue au Quotidien, Echourouk du 29/11/2019.

2019403684FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant avenant au contrat d'exploitation signé en date du 28/11/2019, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 02/12/2019 sous le n°19301331, la société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Ali Ben Ahmed Azzebi le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par les 2 emplacements n°16 et 18 sis au pavillon poisson au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des poisons.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/12/2019 au 30/11/2020 renouvelable par tacite reconduction.

2019R02608FCCC3

Gérance Libre

Société LA PAIX

S-A, au capital de 129 000 000 dinars

Siège social GP1, KM 12, Ezzahra

Identifiant unique N° 0035743/Y

Attendu que la Société LA PAIX est propriétaire du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au complexe «Medina Méditerranée», Zone Touristique Yasmine Hammamet.

Aux termes de l'acte sous seing privé non daté, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 23/02/2018 quittance N° M004458, sous le n°18300137 La société «La Paix» a donné en Gérance libre au locataire Société NAANAA, ayant-son siège social à Errahba Médina Méditerranée, Yassmine Hammamet, une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploités au sein de local n° 05 &03 sis à Errahba, destinés à l'usage exclusif de l'activité «Restaurant» et ce pour une période renouvelable allant du 01/03/2018 et finissant le 28/0212019. .

Conformément à l'article 231 du code de commerce, un extrait du contrat de la gérance libre est publié au Journal Officiel Tunisien et dans deux journaux quotidiens.

2019S01363FCCC3

Gérance Libre

Société LA PAIX

S-A, au capital de 129 000 000 dinars

Siège social GPl. KM 12, Ezzahra

Identifiant unique N° 0035743/Y

Attendu que la Société LA PAIX est propriétaire du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au complexe «Medina Méditerranée », Zone Touristique Yasmine Hammamet.

Aux termes de l'acte sous seing privé non daté, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 13/03/2019 quittance N° M005790, sous le n°19300165 La société « La Paix» a donné en Gérance libre au locataire Monsieur Bilel Ben Mohamed Ben Maaoui BAHROUN, demeurant à rue Mohamed Ben arbia, bir chalouf Nabeul. une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploités au sein du local n°1 sis à fondok Hamidia et n°12 sis à Bazar lekbir, destinés à l'usage exclusif de l'activité « vente d'articles cadeaux», et ce pour une période renouvelable allant du 01/08/2018 et finissant le 31/07/2019.

Conformément à l'article 231 du code de commerce, un extrait du contrat de gérance libre est publié au Journal Officiel Tunisien et dans deux journaux quotidiens.

2019S01364FCCC3

Gérance libre

Société LA PAIX

S-A, au capital de 129 000 000 Dinars

Siège social GP1, KM 12, Ezzahra

Identifiant unique N° 0035743/Y

Attendu que la société LA PAIX est propriétaire du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au complexe «Medina Méditerranée», Zone Touristique Yasmine Hammamet.

Aux termes de l'acte sous seing privé non daté, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 25/09/2019 quittance N° M018640. sous le n°19300539 La société «La Paix» a donné en Gérance libre au locataire Monsieur Naceur Eddin Aboudi, demeurant à Port Yassmine Hammamet, appartement n° 2, 8050 Nabeul, une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploités au sein des locaux n°01&02 sis à Essour El Ali, destinés à l'usage exclusif de l'activité «Restaurant», et ce pour une période non renouvelable allant du 01/01/2019 et finissant le 31/10/2020. Conformément à l'article 231 du code de commerce, un extrait du contrat de la gérance libre est publié au Journal Officiel Tunisien et dans deux journaux quotidiens.

2019S01365FCCC3

Gérance Libre

Société LA PAIX

S-A, au capital de 129 000 000 dinars

Siège social GPt, KM 12, Ezzahra

Identifiant unique N°0035743Y

Attendu que la société LA PAIX est propriétaire du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels dénommé Hôtel SOLARIA , Zone Touristique Yasmine Hammamet.

Aux termes de l'acte sous seing privé non daté, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 22/11/2019 quittance n°M142704, sous le n°19305448 La société «La Paix» a donné en Gérance libre au locataire Monsieur Mahmoud Ben Jabalah Ben Ibrahim Hafsi, demeurant à 87 rue Zamakhchari, Manouba, une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploités au sein du local n° 13 sis à l'hôtel Solaria, destiné à l'usage exclusif de l'activité «Restaurant & Lounge», et ce pour une période non renouvelable allant du 01/12/2019 et finissant le 30/09/2021. Conformément à l'article 231 du code de commerce, un extrait du contrat de gérance libre est publié au Journal Officiel Tunisien et dans deux journaux quotidiens.

2019S01366FCCC3

Gérance libre

Monsieur Mezry Ghedira (CIN 01623823), président directeur général de la société complexe d'animation loisirs Abou Marwene, a loué à partir du 1/1/2019 à monsieur Neji Ben Sadok (CIN 04785304) gérant de la société GOA Club le fonds de commerce exploité sis à l'avenue de la Paix, zone Touristique Hammamet Sud, à titre de gérance libre. Le public notamment les commerçants, les fournisseurs, les établissements publics et privés et les collectivités locales sont avisés que Monsieur Neji Ben Sadok est seul responsable vis-à-vis des tiers et n'engage en rien le fonds de commerce exploité dans le local susmentionné.

Cette annonce est publiée au journaux Chourouk le 16/11/2018 sous le numéro 38/00704 et le quotidien le 16/11/2018 sous le numéro 18/00704.

2019N00636FCCC3

Gérance libre

Monsieur Mezry Ghedira (CIN 01623823), président directeur général de la société complexe d'animation loisirs Abou Marwene, a loué à partir du 1/12/2018 à Monsieur Neji Ben Sadok (CIN04785304) Gérant de la société GOA Club le fonds de commerce exploité sis la plage , zone Touristique Hammamet Sud, à titre de gérance libre. Le public notamment les commerçants, les fournisseurs, les établissements publics et privés et les collectivités locales sont avisés que Monsieur NeJI Ben Sadok est seul responsable

vis-à-vis des tiers et n'engage en rien le fonds de commerce exploité dans le local susmentionné.

Cette annonce est publiée aux journaux Chourouk le 16/11/2018 sous le numéro 18/00704 et le quotidien le 16/11/2018 sous le numéro 18/00704.

2019N00637FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 07/10/2019 enregistré à la recette des finances Nelson Mandella le 07/10/2019 quittance n°84891, enregistrement n°19302844 Mr Ali JMAL a loué son fonds de commerce consistant en une boutique sis au 27 rue de Palestine Tunis à Mr Rami Mseddi moyennant un loyer annuel de vingt et un mille six cent dinars (21.600 dt) cette location a été publiée le 20/11/2019 dans le journal Echourouk et le journal le quotidien.

2019403571FCCC3

Location d'un fonds de commerce - Gérance Libre

En vertu d'un contrat de location enregistré à la recette des Finances de Nelson Mandela le 02/12/2019 sous le n°19304457 quittance n°70733, Monsieur Kamel Jeljeli titulaire de la CIN 07020485 loue à Sté Jeljeli Trading, la totalité du fonds de commerce pour exercer l'activité de commerce, sis à Route principale n°1 Km 5.5 Ben Arous, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont acceptées chez Monsieur Salah Khelifi à l'adresse suivante : 23 Rue des Etats Unis d'Amérique 1002 Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» le 6/12/2019.

2019403680FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Association internationale d'économie sociale et solidaire

11 rue Borj Bourguiba Passage Tunis

Objet : La définition de l'économie sociale et solidaire et son rôle dans l'établissement de la paix sociale et la réalisation d'un équilibre de développement entre les parties.

Présidente : Rouaida Salami

Trésorier : Mahmoud Boukhbiza.

2019T01583APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : PERSONE COME NOI-ONLUS- Section Tunisie

Objectifs :

- Contribuer, en coopération avec le gouvernement tunisien, à la mise en œuvre de projets de lutte contre la pauvreté pour l'intégration sociale

- Contribuer aux initiatives d'information sur la croissance et le développement.

Adresse provisoire : 64 Rue Mokhtar Attia, 2ème étage, Tunis.

Représentants :

- Mme Lenarduzzi Wendy Premier responsable

- Mr Aloui Mohamed Elarbi Membre.

2019T01586APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association Tunisienne pour le Développement de la Scène Electronique «Downtown Vibes»

Adresse : Résidence Amine Apt C9 2ème Etage Ain Zaghouan Laouina Tunis.

Objectif : Le développement de la scène de la musique électronique Tunisienne

Président : Hamdi Toukabri

Vice Président : Aymen Ghanoudi

Secrétaire général : Yassine Hammar

Trésorier : Ghassen Yahiaoui.

2019T01593APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : ENIT JUNIOR

Domiciliation : Ecole Nationale des Ingénieurs de Tunis, Campus Universitaire Farhat Hached El Manar BP 37, le belvédère 1002 Tunis.

Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration de la position de l'étudiant et à son intégration dans le cycle économique conformément aux dispositions légales à cet effet.

- Renforcer les liens d'amitié entre les élèves ingénieurs.

- Contribuer au développement du domaine de l'ingénierie en respectant les dispositions légales à cet effet.

Fondateurs :

Président : Hela Slimane

Secrétaire Général : Mayssa Neji

Trésorière : Yasmine Fatnassi.

2019R02617APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de transport pour le développement, la culture et le divertissement

Siège : 04 rue de Roubaa cité Errachidia Tunis

Objectifs :

- Soutenir la communication et la contribution financière et morale au personnel des entreprises de transport

- Réaliser des programmes culturels et récréatifs conformément aux dispositions légales

Comité :

Président : Makrem saidani.

Secrétaire général : Mohamed Ben Khayatia.

Trésorier : Saber Ben Mohamed.

2019R02619APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : ENNAZAHA

Siège : Bir Zarouk Chrarda 3116 Kairouan

Objet : La santé, le social, le culturel

But :

- Participation à la création d'une unité de santé de base.

- Aider les habitants de la localité dans le cadre social

- Aider les nécessiteux

- Promouvoir le coté culturel dans la région.

Date et N° de déclaration : 29 octobre 2019 n°RR270844389TN

Président : Ben Zarouk Oumaima

Secrétaire Général : Heni Abdelkader

Trésorier : Ben Zarouk Abdeltif.

2019S01419APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Sportive Sporting Bouficha

Objet : Sportive

But : Formation et encadrement des jeunes sportifs au sport Tchoultball

Siège : Imm. Romdhane Ben Khalfallah Appt n°4- Bouficha 4010 Sousse

Correspondance : N°5209 du 26/11/2019

Dossier : n° 40/10/2019

Présidente : Raja Mhadhbi

Secrétaire général : Motez Briki

Trésorière : Takwa Ben Dhaou.

2019S01422APSF1

SYNDIC RESIDENCE AIN FALLET

Route de Gabès km 7.5 Thyna Sfax

Suivant procès-verbal de l'assemblée constitutive en date du 11 Août 2018, enregistré à la recette des finances Thyna le 19 octobre 2019 Quittance n°M037502 enregistrement n°18801071 il a été décidé de constituer un nouveau comité syndical pour une durée d'une année renouvelable à partir du 11 août 2018 comme suit :

Slim Yaiche - Président

Hichem Bousetta - Premier Assistant

Iskander Chtourou - Deuxième Assistant

Issam Bouaziz - Trésorier.

2019X01508APSF1

Constitution d'une association de sport

- Dénomination: L'association sportive de propriété foncière

- Adresse: 53 Rue Habib Themer Jendouba administration régionale de la propriété foncière de Jendouba

- Objet: Pratique des activités sportives

Comité :

- Président: Youssef Ghazouani

- Secrétaire général: Hafedh Ghazouani

- Trésorerie: Miled Dkhili

- Spécialité : foot Ball

2019C00119APSF1

Constitution d'une association

Association : Maraya Metouia

Siège social : 10 rue elbastin Metouia

Objet : association culturelle artistique

But : Prendre l'émergence des jeunes, soin de développer le sens culturel et encourager la créativité.

Président : Sadok Nasr

Secrétaire général : Hanin Daas

Trésorier : Sassi Hzami.

2019Z00201APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : l'Association Tunisienne des Arts et du Patrimoine Soufi

Adresse : B1-1 Résidence El Mokhtar, Cité des Orangers, Manouba.

Objectifs :

- La mise en valeur du patrimoine soufi et la contribution à son rayonnement.

La création et le maintien des liens entre les activistes de la sphère soufie à l'intérieur et à l'extérieur de la Tunisie

Membres :

- Le Président : Mériem Sakkouhi

- Le Secrétaire général : Safouan Bouzouiti

- Le Trésorier : Mohamed Sakkouhi.

2019403569APSF1

Constitution d'un syndic de copropriétés

Suivant PV de l'assemblée générale constitutive du syndic qui s'est déroulée le 20/10/2019 à 17H30 et enregistré à la recette des finances El Menzah 9 Tunis en date du 5/11/2019 quittance n°M091270 enregistrement n°19804210 a été décidé la constitution du syndic de copropriété comme suit :

Syndic de la Résidence ESPLANADE EL MENZAH 9CC

Comité :

Présidente : Madame Bel Hadj Brahim Amel

Trésorière : Mlle Taboubi Naima

Secrétaire général : Wafik Derbel

Membres :

Mrs Ahmed Abdessamed, Lassaad Abdenadher, Walid Louati, Mahmoud Bouraoui et Anis Zormati.

2019403679APSF1

Homologation de résolutions

Nouveau comité du Club Sportif de Messadine (CSMe)

Objet: Sport

Selon PV du comité indépendant des élections chargée de l'assemblée générale élective tenue le 21 septembre 2019, déposé au COMMISSARIAT REGIONAL DE LA JEUNESSE, DES SPORTS de Sousse le 05 novembre 2019 et enregistré à la recette des finances de Msaken sous le n°7405218, quittance n° W107619, ont été élus les membres :

Imed Ben kacem : Président

Salem Ben Hassine : Vice président

Nizar Ben Haj Ali : Secrétaire général

Bassem BenFkih Ali: Trésorier

2019S01411APSF2

Election des membres du comité d'un syndicat

Résidence «Karim»

Av. Yasser Arafet - Sahloul- Sousse

Suivant PV électoral en date du 24/11/2019, rédigé par l'huissier notaire à Sousse le maître Moncef Ben Khalifa, déposé à la municipalité de Sousse le 03/12/2019, il a été décidé l'élection de comité du syndicat des propriétaires de la résidence «Karim» et qui se compose de :

Président: Feth Kallel

Vice président: Nabil Ben Sarba

Trésorier: Sarni Jlassi

2019S01415APSF2

Syndicat des copropriétaires de la résidence JAWHARA

Conformément au procès verbal de l'assemblée générale, tenue le 22/09/2019, des copropriétaires de la résidence JAWHARA. sise avenue Habib Bourguiba, la Soukra, enregistré à la recette des finances de l'ariana en date du 01 octobre 2019 sous les références:

Enregistrement N° 19706834, quittance N° 109379

Et à la décision de la municipalité N°4720 en date du 11 Novembre 2019,

Les membres élus au nouveau bureau syndical sont mesdames et messieurs:

- Raja Mnaouar, présidente du syndicat

- Mohamed Amine Siala, trésorier du syndicat.

- Lotfi Chiboub, Sami Kanzari, Iyadh Bejaoui, Leila Bitrou et Sami Jemaai membres du syndicat.

2019403568APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maitre Mustapha Boughazli

Avocat à la cour de cassation

3 BIS RUE ABDERRAHMEN IBN AOUF MENZAH 5. ARIANA

TEL 98-314-410

M.F 222720 KAP 000

1) Créancier Poursuivant : S.T.B, S.A Inscrit au RC à Tunis sous le n° 18233 1996, Représentée par son P.D.G, Siège social sise au rue Hédi Nouira - Tunis

2) La Débitrice principale : ETABLISSEMENTS LAZREG D'EQUIPEMENTS ET BATIMENTS, société unipersonnelle à responsabilité limitée, R.C M B0144332005, représenté par son gérant, siège social sise à la route de Bizerte .MC 31 zone industrielle cité ETTAHRIR Tunis.

3) Ali Ben Hédi Lazreg, gérant de société C.I.N 01569056 demeurant Bizerte la corniche Douali (en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de l'emprunteur)

4) Avocat Poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 bis rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F 222720 KAP000

5) L'immeuble mis en vente :

C'est un immeuble immatriculé objet de T.F 73 793 Tunis dénommé "HADI", d'une superficie globale de 1673 m2 , c'est un terrain situé à la zone industrielle IBN KHALDOUN TUNIS c'est une usine de construction de salles de bains avec toutes les commodités

6) Le prix de l'immeuble mis en vente : le prix de l'immeuble mis en vente est fixé à 819.900,000 dt outre les frais les dépenses qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

7) Le tribunal: la vente aura lieu devant le tribunal de 1ére instance de Tunis le Mardi 7 janvier 2020 (7-01-2020) à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visiter chaque jour

2019T01587VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de l'Union Bancaire pour Le Commerce et l'Industrie, société anonyme, R.C. n°B19321997, sise au 139 avenue de la Liberté à Tunis en sa qualité de créancier hypothécaire.

Contre la partie : la société SPOCOBON, Sarl, RC : B19031998, sise au n° 4 et 6 rue de Marseille Tunis en sa qualité de débitrice.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la cour de cassation, 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II -Tunis.

L'immeuble à vendre : nommé MARCIEL objet du titre foncier n°114753 Tunis sis au n°4 et 6 rue de Marseille Tunis consiste en une parcelle de terrain rectangulaire d'une superficie de 504 mètres carrés sur laquelle est édifié sur toute la surface un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et 5 étages loué dans la totalité à une société dont l'enseigne commerciale est City Sport.

Le rez-de-chaussée : entrée principale sur la rue de Marseille. Composé d'une grande salle d'exposition sur une superficie de 504 m², de 2 loges techniques, des cages d'escalier et un escalateur menant à l'étage du dessus.

Le premier étage : sur une superficie de 504 m². Composé d'une salle d'exposition, 3 vestiaires, 2 dépôts du coté nord de la cage d'escalier et un escaladeur.

Le deuxième étage : sur une superficie de 5011 m². Composé d'une loge technique, d'une cage d'escalier, un escalateur, d'une salle rectangulaire, 5 bureaux administratifs, 1 bureau de direction auquel est annexé une salle d'archive, un accueil, une salle de réunion, des toilettes et un bureau connexe.

Le troisième étage : sur une superficie de 504 m². Composé d'une loge technique, d'une cage d'escalier, un escalateur menant à un hall central, un restaurant équipé de 2 toilettes et une loge technique, une salle de sport équipée d'un vestiaire et de cabines de douches et une grande salle.

Le quatrième étage : sur une superficie de 453 m². Composé d'une loge technique, d'une cage d'escalier, un escalateur, des toilettes et une grande salle avec balcon.

Le cinquième étage : sur une superficie de 303 m². Composé d'une loge technique, d'une cage d'escalier, un escalateur menant à une grande salle avec 2 bureaux, des toilettes; un restaurant, un hall menant à des toilettes et une porte ouvrant sur un balcon couvert d'un abri métallique de 150 m².

L'Immeuble est loué à un tiers et il grevé d'une rente d'enzel annuelle, d'hypothèques et de la saisie Immobilière actuelle.

Mise à prix : 2.953.200,000 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le mardi 7 janvier 2020 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1.

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2019T01591VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), société anonyme, Identifiant unique n° 0015094B, sise au 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Mohamed Ben Mohamed Hechmi Brini, titulaire de la carte d'identité nationale n° 07557662 demeurant à 1) rue Ibn Jazzar Kairouan 2) Résidence le printemps bloc 2 A - F appt 26 cité les palmerais l'Aouina Tunis 3) chez Maître Fethi Jannet huissier notaire sis à la route de Bizerte klm 4 cité Ennasr Ettadhamen l'Ariana en sa qualité de débiteur.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés de la cour de cassation, 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : objet du titre foncier n°27820 Ariana consiste en un terrain nu à vocation d'habitation de forme rectangulaire d'une superficie de 584 mètres carrés sis à une dérivée de la rue Mohamed Ennaifer à la Soukra. L'immeuble est grevé de plusieurs hypothèques telles que détaillées dans le cahier des charges et au rapport d'expertise.

Mise à prix : 328.675,200 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : le lundi 6 janvier 2020 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de l'Ariana (affaire n°2467).

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2019T01592VEPA1

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière après réduction de 40 %

Cabinet Maître Marrakchi Rafika

Avocat à La Cour D'appel

42 Av Hédi cheker Tunis cinquième étage bureaux N° 21

La Partie poursuivante : Meriem Amouchi épouse Moncef Bouhali, demeurant 07 rue 42125 Zahrouni Tunis.

La partie saisie : Abedel kader Aloui, demeurant à l'association borj el Amri Manouba et 44-46 avenue de la liberté 4éme étage Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître, Marrakchi Rafika avocate à la cour d'appel, étude, sise au 42 AV Hédi cheker 5éme étage bureaux N° 21 Tunis

Immeuble objet de la Vente : La totalité des parts saisies égales à 1 hec 4 are 58 c de la superficie totale de l'immeuble 8 hec 44 are 30 c faisant partie du T.F N° 9471 Manouba nommé «Hichem 16» le dit terrain sis à manouba sur la route 55 liant borj el Amri à ville batane tebourba dans un périmètre irrigué sous le contrôle de l'agence foncière agricole, catégorie zone agricole l'immeuble contient une partie rectangulaire d'une superficie de 1 hec sur lequel est bâtit des constructions et des boxes de chevaux et le reste terrain blanc utilisé aux grandes cultures en (2018-2019) la deuxième partie triangulaire d'une superficie inférieure à 0, 5hec dont la majorité de ses parts sont vendues.

La superficie de 1 hec 04 ar 58c contient :

1- maison d'une superficie couverte de 132 m2 composés de 3 chambres dont une utilisée comme bureaux .salon, salle à manger, cuisine, salle de bain .

2- Grande étable divisée en 14 box d'une superficie de 369.60 m2 pour l'élevage des chevaux construite en dur avec enduit la structure et le plafond en béton, le sol en ciment.

3- Etable d'une superficie de 81 m2 toiture en tuile éternite.

4- Etable d'une superficie de 58,8m2 construit en dur la structure et le plafond du béton, le sol carrelé.

5- Garage d'une superficie de 30 m2 toiture en tôle simple ondulé.

6- Terrain nu pour élevage des chevaux; un terrain blanc non utilisé et une superficie plantée des arbres après la vente de 8 parcelles et la superficie de 217.5 m2 pour la SONES le reste de la superficie et de 1 hec 4 are 58 c qui présente 10458 parts

Mise à prix : La mise à prix est fixée à cent quatre- vingt mille huit cent cinquante et un dinars 589 millimes (180.851,589 DT) après réduction de 40 % sans compter les frais qui seront fixés le jour de l'audience et les frais fixés la dernière audience à 3.331,077 dinars.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à la chambre des criées, tribunal de première instance de Manouba, le mercredi vingt- cinq décembre deux mille dix- neuf (25/12/2019) à partir de neuf heures du matin

Visite: la visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour plus de renseignements, consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de Manouba ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

N.B: tout participant aux enchères doit consigner au moins le tiers de la mise à prix.

2019T01601VEPA1

Vente aux enchères

Mr. Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173/94-553-525

Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V-Tunis (en sa qualité de créancier nanti).

Le débiteur assigné de la saisie : Société Tunisie Hôtelière, en la personne de son représentant légal, société anonyme, inscrite au registre de commerce sous le numéro B145771996, son siège social sis à l'Hôtel Kelma-Hammamet et en cas de nécessité, en son siège sis à l'Hôtel CW VENUS BEATCH, avenue de la Paix - Hammamet Sud BP 162 (en sa qualité de débitrice hypothécaire).

L'avocat chargé de la poursuite : Maître Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un terrain dont la superficie est de 34610 m², objet du titre foncier numéro 540833 Nabeul, sis à Hammamet Sud, sur lequel est bâti l'Hôtel Kelma et actuellement Hôtel La Couronne. l'Hôtel était classé 3 étoiles touristiques et est devenu non classé actuellement et non conforme aux normes, conformément à la décision rendue par le Ministère du Tourisme en Décembre 2018, vu que sa situation financière s'est détériorée et il contient 205 chambres, soit l'équivalent de 450 lits environ, composé d'un sous sol et un rez-de-chaussée réservé aux locaux des

équipements de base, d'un rez-de-chaussée réservé aux locaux publics, d'un hall de réception, d'une administration de restaurants, de bars, de boutiques commerciales, de salles à plusieurs activités, de différents complexes y compris des restaurants, un complexe de bain et de loisirs, d'une piscine couverte et de piscines extérieures, des stades d'animations sportives, d'une buvette, des jardins, des étages réservés aux chambres et un service d'hébergement avec toutes ses composantes.

Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de douze millions et neuf cent soixante dix neuf mille et sept cent soixante et un dinars (12 979 761 dt 000), sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au treize janvier deux mille vingt (13/1/2020) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin et suivant.

Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Grombalia ou en l'étude de l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019R02625VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Hassouna Ayachi, (MF: 771793J) avocat à la cour de cassation, Boulevard Hassouna Ayachi Sousse.

Le poursuivant : Jihed Ben Mustari Saadaoui, titulaire de la CIN n°08224514, résident à la rue Ibrahim Ibn ElAgleb Khezema Sousse, son domicile élu au bureau de son avocat maître Hassouna AYACHI sis au Boulevard Hassouna Ayachi Sousse 4000.

Partie saisie: Amira Halima Beni Samir Belajouza, CIN n°09322904, domiciliée à la rue Magreb Khezema Ouest Sousse.

Avocat poursuivant: Maître Hassouna Ayachi, avocat à la cour de cassation, (MF: PA 771793 J) Boulevard Hassouna Ayachi Sousse.

Désignation du bien à vendre: la totalité des 36050 parts indivises revenant à madame Amira Halima Bent Samir Belajouza dans la propriété dénommée «Ben Haj Ali » objet du titre foncier n°151696 Sousse couvrant 144200 m2 et divisée en 144200 parts indivises dont la part équivaut à un mètre carré.

Le bien précité constitue en fait dans un terrain agricole comprenant un logement rural non achevé sis à Enfidha Sousse.

Mise à prix: Cent Soixante deux dinars (162.000d000) après la diminution de 40%.

Date et lieu de la vente. Le mardi 07/01/2020 à partir de 9h du matin à la salle des criées près du tribunal de première instance de Sousse 2 sis à Sahloul Sousse.

La visite des lieux: toute la journée sur les lieux, et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ére instance de Sousse 2.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter une caution bancaire ou un chèque certifié audit montant, les étrangers doivent être munis de l'autorisation administrative préalable exigée par la loi.

2019S01420VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'adjudication aura lieu le lundi 6/01/2020

Maître Besbes Slim Avocat

40- Avenue Hédi Chaker Sfax

Boite Postale n°101

Tel : 74 201 585

Fax : 74 212 722

Besbes.slim@tunet.tn

Poursuivant : Les héritiers du défunt Salem al Feki : son épouse Khadija al-Athar et de leurs fils Ahmed, Khadija, Emna, ainsi que les héritiers Hsin Bin al-Haj Salem al Feki qu'ils sont : son épouse Mahsouna Baklouti et ses enfants, dont Alrshidan Rabia et Jamila et d'autres Alrashdah et Ali et Latifa et Mahmoud et Salem et Hamida et Ahmed et Sonia, et héritiers de Mohammed Ben Haj Salim Ben Mohammed al-Feki : Ils sont son épouse Amna al-Gharbi et ses fils d'autres Alrashdah Emna, Amer, Nasr, Abdelhamid, Jamila, Ibrahim, Zubaydah et ses petits-enfants, Mohammed, Souad, Mona, Jamal, Rafiq, et Rawda les fils de la fille décédée avant lui Abd Aziz et son petit-fils Majid, le fils de sa fille décédée avant lui, Khadija de son mari Mukhtar Loukil, et les héritiers d'Ali Ben Hssin Ben Haj Salem al Feki. Il est l'épouse de Ruqaya al-Feki et de ses fils Alrashdah Hbiba, Tawfik, Zaineb, Sakina, Rachida, Hbib, Adel et Elhedia ; et les héritiers de Habiba Bent Ali Ben Hussein al Feki sont sa mère Ruqaya al-Feki et son époux Mahmoud al-Salami et ses enfants de

lui Alrashdda Houria et Najib, Morched, Rajea et Miled ; Les héritiers de Majid Ben al-Moukhtar Ben al-Bachir Loukil et de sa veuve, Nasriaa al-Bajjar et ses fils, dont Salsabil, Mohammed, Zohour, Imad, Kamiliya et Wahida, ainsi que les héritiers de Ahmed Ben Salem Ben al-Haj Salem al-Feki il s'agit de sa veuve Nafisa Mekni et de ses fils, dont Alrshda Hussein, Tayeb, Mahmoud, Zubaydah, Salem, Médina et Naziha, ainsi que les héritiers de Latif Ben Hussein Ben Haj Salem al Feki et de sa femme Fatma Zouari et leur fils sont Rushda Abd el Majid, Housin, Mohammed, Abdel Kader, Taher, Mostfa, Tayeb, Ahmed, Abde Razzaq, Abd Sattar, et Roshdi, et les héritiers de Nafisa Bent Mansour Makni et ses fils de son mari décédé avant elle Ahmed Ben Salem El-Feki Al-Rashadah Hsin, Taieb, Mahmoud, Zbaida, Salem, Dina et Nziha ; ainsi que les héritiers de Emna Bent El-Makki El-gharbi qu'ils sont les petits fils de son fils Al-Rashadah Mohammed, Souad, Mouna, Jamel, Rafik et Rawda les fils de son fils décédé avant elle Abd al-Aziz El-Feki, et les héritiers de Fatouma Bent Hsin Ben Haj Salem El-Feki qu'ils sont : son mari Hbib El-Feki et ses fils Al-Rashadah Khadija, Nafisa, Chefia, Mohamed et ses petits fils de son fils Hichem, Souad, Wided, Imed les fils du décédé avant elle El Mokhtar El Feki et les héritiers de Mahsouna Bent Salem Ben Mansour Al-Feki, ses deux filles de son mari décédé avant elle Houssin El-Feki, Al-Rachidaten Rabiaa et Jamila ; et les héritiers de Khdija Bent Salem El-Feki ses fils de son mari décédé avant elle Essadak Borcheni Al-Rashadah Hbiba, Hédi, Ltaief et Mouhammed de son divorcé Mahmoud Chalgham Al-Rashadah Essadak, Mannena et El-Mokhtar; et les héritiers de Jamila Bent Mohamed Ben Haj Salem El-Feki qu'ils sont son mari Ahmed El-Feki et leurs enfants Al-Rashadah Fadila, Younes, Abd el Qader, Estabrak, Sondas, Rafika, Taieb, Nawel, Kamel ; et les héritiers de Hbib Ben Khlifa Ben Mouhamed El-Feki qu'ils sont ses fils de son épouse décédée avant lui Fatouma El-Feki Al-Rashadah Khadija, Nafisa, Chefia et Mouhamed et ses petits fils de son fils Al-Rashadah Hichem, Souad, Wided, Imed les fils de son fils décédé avant lui El-Mokhtar ; et les héritiers de Tawfik Ben Ali Ben Hsin El-Feki qu'ils sont : sa veuve Zbaida Athar et ses fils Al-Rashadah Fawzia, Meher, Feten, Laila, Slim ; et les héritiers de Mahmoud Ben Ameur Sallemi qu'ils sont : sa veuve Chefia El-Feki et ses fils de l'autre Al-Rashadah Houriya, Najib, Lotfi, Morched, Rajea et Miled ; et les héritiers de Essadak Ben Mahmoud Chalgham qu'ils sont : sa veuve Elbeya Bent Mohammed Shalgham et ses fils Al-Rashadah Tawfik, Naaima, Hbib, Abd Jalil, Sajiaa et Zouhaier ; et les héritiers de Naser Ben Mouhamed El-Feki qu'ils sont : son épouse Sana Bent Hsin Abd Elkafi ;son fils de son épouse décédé avant lui Rquia El-Feki Arrachid Taher ; et les héritiers de Hamida Bent Hsan El-Feki qu'ils sont ses fils de son mari décédé avant elle Hédi Zaouri Al-Rashadah Esya, Fathila, Mouhamed, Monsef, Najet, Samira, Salwa, Fekriya, Chokri et Chiheb; et les héritiers de Ahmed Ben Hsin El-Feki qu'ils sont : sa veuve Zbaida Zouari et son fils al- Rachid Mouhamed ; et les héritiers Emna Bent Mouhamed Ben Salem El-Feki qu'elle est la fille de son mari décédé avant elle Thaher Loukil al-rachida Chahrazed ; et les héritiers de Khdija Bent Hsin El-Feki qu'ils sont : son fils de son mari décédé avant elle Hsan Essallemi Errachid Mohsen ; et les héritiers de Ameur Ben Mouhamed El-Feki qu'ils sont : ses fils de son épouse décédée avant lui Mahsouna Kawbaa Al-Rashadah Sonya, Smina, Najwa et Faisel; et les héritiers de Ibrahim Ben Mouhamed El-Feki qui sont sa veuve Hmida Ben Hlima et leurs fils Al-Rashadah Mouhamed, Mounir, Hejer, Elhem, Ahlem, Hatem, Sihem ; et les héritiers de Abd Jalil Ben Sadak Shalgham qui sont sa veuve Najiba Bent Mouhamed Ben Chobba dans son droit et le droit de son enfant mineur Abir née le 02/4/1988 et Afef née le 26/4/1994 et Noura née le 19/3/2002 et sa mère El-Baya Shalgham, et héritiers de Mahmoud Ben Hassin El Feki, ses fils de son épouse décédée avant lui Aicha Zouari Al-Rashadah Majida, Mounira, Houriya, Laila, Abd Jalil, Abd Elfehem et Mouhamed Kamel ; et les héritiers de Salem Ben Ahmed el Feki qui sont : son épouse Fawzia Abid et ses fils Al-Rashadah Nisa, Hejer, Sawsen, Mouhamed Ahmed, ils ont élu comme domicile de correspondance le bureau de leur avocat Slim Ben Mouhamed Ben Abd Salem Besbes situé à 40 avenue Hédi Chaker.

Partie saisie : Tayeb Ben Ahmed Feki, route de Sidi Mansour km 4 Centre Hediji impasse Hammam Sfax.

Avocat poursuivant : maître Slim Besbes avocat 40 avenue Hédi Chaker Sfax.

Immeuble objet de la vente : un lot de terrain nu situé sur la route Sidi Mansour, à 14 km près de la station d'émission radio-tv de Sfax, est entouré de ses côtés tribaux, souterrain et occidental, avec une courte colonne de sol, la composition du sol, la boue de terre, mesurée à l'aide de l'exemple mentionné, partant du coin tribal oriental en direction de l'ouest, dans la direction de 192,60 m. Al-Jawf à 25,85 m, puis à l'est de 27,25 m, puis vers Al-Jawf avec une légère déviation à l'est de 27,50 m, puis vers Al-Jawf à 158,90 m, puis vers l'est à 101,10 m, puis vers l'est avec une légère déviation du baiser 54,40 M, puis vers la qiblah représentée sur le chemin agricole à 102,95 m puis vers la qiblah légèrement déviée à l'ouest par 60,85

m, puis vers la qibla 15,40 m jusqu'à la rencontre du coin élémentaire, la superficie du lot est de 31444 m².

La mise à prix : 255.000,000 dinars après réduction de 40 %.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi 6/01/2020 à 9 h et les heures qui suivent dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Sfax affaire n°5352.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour de la semaine dans les heures de travail.

2019X01509VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maitre Ines Fakhfakh

Avocat à la cour de cassation

23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis

M.F: 510047 E/A/P/000

Tel : 71.282.575

Fax : 71.282.315

Poursuivant : BH BANK - (Banque de l'Habitat auparavant) représentée par son Président Directeur Général -S.A- Identifiant Unique RNE 0024588W - R.C 138811996B Tunis dont son siège social au 18 avenue Mohamed V Tunis.

Parties saisies : Les héritiers du Feu Ibrahim Mbarek :

1. Sa veuve Mbarka Nabiha Bent Elafif Amara- sans travail - Titulaire de CIN n°00245922 et ses fils

2. Mahmoud Mbarek - Etudiant dans une université de pilotage - Titulaire de CIN n°05440179.

3. Ghalia Mbarek - Pharmacienne déléguée médicale dans une société- Titulaire de CIN n°05446178.

- Demeurant tous : 26 Rue Habib Thameur La Goulette Tunis et ayant élu domicile chez leur avocat Maître Rachid Mbarek sis au 11 Rue Alger Tunis 2éme étage.

Avocat poursuivant : Maître Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis.

Immeuble saisi : il s'agit d'un terrain sis n°151 au bord de l'Avenue Habib Bourguiba Kheireddine La Goulette Tunis objet du titre foncier n°123539 Tunis dénommé «RouHenriette Kheireddine» d'une superficie de 708 m², sur lequel est bâti un immeuble. Le rez-de-chaussée se compose d'un salon de thé, une station de lavage, le premier étage est composé de deux grands appartements qui se compose chacun d'un grand salon et trois (3) chambres à coucher, une salle de bain, une salle d'eau, une cuisine, un hall et un couloir. Le deuxième et troisième étage se compose chacun de trois (3) appartements ; le premier qui ouvre sur l'avenue est composé de trois (3) chambres à coucher, un salon, une cuisine, une salle de bain et un couloir tandis que les 2 autres appartements sont composés d'un salon de deux (2) chambres à coucher, une salle de bain, et une cuisine.

Le bâtiment est moderne en matériaux, parterres, gypse, marbre, doubles portes en aluminium et climatisation centrale avec toutes les installations nécessaires pour la vie.

Mise à prix : Cinq millions sept cents cinquante quatre mille cent dinars (5.754.100.000 dinars).

Date et lieu de la vente : Mardi le 7 janvier 2020 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe du Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maître Ines Fakhfahk.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2019403683VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Société "EURO TRUCK SPARE PARTS" - SARL

Route de Tunis 4022 Akouda - Sousse

IU : 0896565M

MF : 0896565M/A/M/000

CNSS n° : 00167168-37

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance Sousse 2 en date du 02/12/2019, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et une période de contrôle pour une période de 3 mois.

La nomination de Mme Amna Abdennadher en tant que juge commissaire et Mr Laarif Sadok, Administrateur judiciaire, dont l'adresse est Avenue Yasser Arafet immeuble Jeaim App.3 Sahloul 4054 Sousse, pour élaborer un plan de redressement dans un délai de trois mois.

D'ordonner l'inscription de cette décision au registre de commerce, l'envoi d'une copie à la commission de suivi des entreprises en difficulté. La publication de la décision au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce.

2019S01423VEPA2

Sté Hôtel El Ksar

Sté Anonyme

Siège Social: Boulevard 14 janvier Khezama Est Sousse

I U: 0010589Z

CNSS: 030591-36

Suivant jugement rendu par le tribunal de première instance de Sousse en date du 02/12/2019 sous N° 201, il a été décidé d'interdire au président directeur général Mme Amina STA la gestion de la Sté Hôtel El Ksar et de la confier d'une façon entière a l'administrateur judiciaire Mr lotfi Khelifi et la publication de la présente décision au journal officiel de la République Tunisienne ainsi qu'au registre national des entreprises.

2019S01424VEPA2

Ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société «Noel Radès»

Identifiant Unique : 0006388M

En vertu de la décision numéro 303 rendue par le tribunal de première instance de Ben Arous le 28/11/2019, il a été décidé le déclenchement des procédures des règlements judiciaires au profit de la société «Noel Radès» identifiant unique n°0006388M et la nomination de monsieur Mokhless Ben Youssef comme administrateur judiciaire sur la dite société.

Les créanciers sont priés d'adresser leurs titres de créances dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de la présente annonce sur le journal officiel et ce auprès de l'administrateur judiciaire Maître Mokhless Ben Youssef 55 Avenue Kheireddine Pacha App-A2-Monplaisir-Tunis.

2019403681VEPA2

Ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société «Sidi Shoes»

Identifiant unique : 1023063Y

En vertu de la décision numéro 302 rendue par le tribunal de première instance de Ben Arous le 28/11/2019, il a été décidé le déclenchement des procédures des règlements judiciaires au profit de la société «Sidi Shoes» identifiant unique n°1023063Y et la nomination de monsieur Mokhless Ben Youssef comme administrateur judiciaire sur la dite société.

Les créanciers sont priés d'adresser leurs titres de créances dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de la présente annonce sur le journal officiel et ce auprès de l'administrateur judiciaire Maître Mokhless Ben Youssef 55 Avenue Kheireddine Pacha App-A2-Monplaisir - Tunis.

2019403682VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

Société IBNOU AL HEITHEM

SA au capital de 1.100.000 Dinars

Siège social: Route X2 Cité El Khadra - Tunis

les actionnaires de la société IBNOU AL HEITHEM SA sont convoqués au siège social sis à la clinique ophtalmologique de Tunis - route X2 cité El Khadra - Tunis, le 26 décembre 2019 à partir de 14 heures en assemblée générale ordinaire, en vue de délibérer sur l'ordre du Jour suivant:

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation personnelle pour chaque actionnaire. Les documents et le projet de résolutions relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires tels que préscrits par la loi.

2019T01597SANB3

Convocation

EXXOIL

S. A. au capital de 6.500.000 Dinars

Identifiant unique: 430009C

Siège social: Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra· 2034

Identifiant CNSS: 14083487

Les actionnaires de la société "EXXOIL" sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 31/12/2019 à 10h00 au siège de la société sis à Ezzahra route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Ratification des modalités de convocation

- Lecture du rapport du conseil d'administration

- Augmentation du capital pour le montant d'un million cent mille Dt (1.100.000 Dt) par conversion des créances de la Société Sefina Sicaf et renonciation au droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises par conversion de la dite créance

- Augmentation de capital pour le montant de cinq million six-cent Mille Dt (5.600.000 Dt) par conversion des créances de la société OFIS Sarl, son introduction en tant que nouvel actionnaire et renonciation au droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises par conversion de la dite créance

- Autorisation à conférer au conseil d'administration en vue de réaliser l'augmentation de capital

- Modification corrélative des statuts

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019T01599SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BIZERTA AGRI INDUSTRY Société anonyme

Au capital de: 1.125.000 DT

Siège social: Lot 32, Espace Industriel El Azib -7026 Menzel Jemil

Identifiant Unique: 1431758X

Mesdames et messieurs les actionnaires de la société Bizerta Agri industry S.A sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 3 janvier 2020 à 10H dans les bureaux de la société sis au A6-2 Résidence Ines, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale relatif à l'exercice 2018

3. Lecture des rapports généraux et spécials du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2018

4. Examen et approbation des états financiers clos le 31/12/2018

5. Approbation des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475

du code des sociétés commerciales

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018

8. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2018

9. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration

10. Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légales.

2019R02606SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

BIZERTA AGRI INDUSTRY Société anonyme

Au capital de: 1.125.000 DT

Siège social: Lot 32, Espace Industriel El Azib -7026 Menzel Jemil

Identifiant Unique: 1431758X

Mesdames et messieurs les actionnaires de la société Bizerte Azri Industry S.A sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 3 janvier 2020 à 11H00 dans les bureaux de la société sis au A6-2 Résidence Ines, Centre Urbain Nord 1082 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Entériner le mode et les délais de convocation de l'assemblée générale extraordinaire.

2. Augmentation du capital par conversion de compte courant associés en actions.

3. Modification corrélative des statuts.

4. Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légales.

2019R02607SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de transport des produits miniers

S.A au capital de 10.000,000 DT

Siège social : Cité Chérif Gafsa 2100

RC : B17150192011

MF : 1210817 M/A/M/000

Affiliation CNSS : 30984830

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Transport des Produits Miniers sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 25 décembre 2019 à 9 h au siège social de la société sise Immeuble Karaouli center 4ème étage bloc A rue Abou Elkacem Echebbi Gafsa 2100 à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2017.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes afférent aux états financiers de l'exercice 2017.

3- Lecture du rapport Spécial du commissaire aux comptes afférent à l'exercice 2017 et approbation des conventions réglementaires.

4- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2017.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2017.

7- Fixation des jetons de présence pour les membres du conseil d'administration relatifs à l'exercice 2017.

8- L'approbation de la nomination de nouveaux membres de conseil d'administration.

9- Projets de résolutions.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai.

2019R02613SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société SGIA

Société anonyme

Au capital de 9 028 000 DT

MF : 1185848Y

Les actionnaires de la société SGIA, sont invités à l'assemblée générale

ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 décembre 2019 à partir de 10h du matin, au siège social de la Société l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du Rapport de Gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Lecture du Rapport Général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2018 ;

- Affectation de résultat de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion afférente à l'exercice 2018 ;

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2018;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2019R02631SANB3

Avis

La Société TEXIM, S.A

Sise au 20 Rue Soft Carthage Tunis

Capital social : 2.000.000,000 DT

Identifiant Unique : N°0906787H

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société «TEXIM» n°02/2019 réuni le 3 décembre 2019 une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société est convoquée pour le mardi 31 décembre 2019 à 12 heures au siège social de la Société Gammarth - Immobilière sis à la Rue du Lac d'Annecy passage du Lac Malawi 1053 les Berges du Lac Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modes et délais de réunion de l'assemblée,

- Approbation de la cession d'une action,

- Approbation de modification de l'adresse du siège social de la Société,

- Approbation de liquidation de la Société,

- Nomination d'un liquidateur et fixation de sa rémunération,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019R02635SANB3

Avis

La Société TEXIM, S.A sise au 20 Rue Soft Carthage Tunis

Capital social : 2.000.000,000 DT

Identifiant unique : N°0906787H

En vertu du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société «TEXIM» n°02/2019 réuni le 3 décembre 2019, une assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société est convoquée pour le mardi 31 décembre 2019 à 10 heures au siège social de la Société Gammarth - Immobilière sis à la Rue du Lac d'Annecy passage du lac Malawi 1053 les Berges du Lac Tunis et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modes et délais de réunion de l'assemblée,

- Approbation de désignation de deux administrateurs,

- Lecture des Rapports d'activité pour les deux années 2017 et 2018,

- Lecture des Rapports Généraux et Spécials du commissaire aux comptes pour les années 2017 et 2018,

- Approbation des états financiers des deux années 2017 et 2018,

- Affectation des Résultats des deux années 2017 et 2018,

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion des deux années 2017 et 2018,

- Fixation des jetons de présence.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019R02636SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018

S.H.B.T. Karawan

S.A au capital de 2 010 000 dinars

Siége social : Boulevard Hédi Chaker Corniche Sousse

M.F : 0004725A/A/M/000

R.C : B111547199

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière Balnéaire et Touristique « KARWAN» à Sousse sont invités à se réunir:

En Assemblée générale Ordinaire qui aura lieu le Vendredi 10 Janvier 2020 à Onze Heures (11H 00) au,Siège Social à leffet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport Moral du conseil d'administration sur l'exercice 2018,

2) Lecture du Rapport du commissaire aux comptes sur les opérattons de L'exercice 2018,

3) Approbation s'il y'a lieu, du Rapport du conseil d'administration, du Bilan et des comptes de l'exercice 2018,

4) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

5) Questions diverses.

Nous vous invitons à assister à cette assemblée-ou à vous représenter au moyen d'un pouvoir que vous aurez l'obligeance de remettre à votre mandataire ou de retouner, dûment signé trois jours au moins avant la tenue de la réunion. . .

Vous êtes en outre avisés que tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à votre disposition au siége social dans le délai légal.

2019S01413SANB3

Convocation à l'assemblée générale Ordinaire du 26/12/2019

Société TPS S.A

Messieurs les actionnaires de la société TPS S.A, société anonyme au capital de 1.500.000 dinars tunisiens ayant son ,siège social à la Z.I Sidi Abdelhamid, 4061 Sousse, sont cordialement invités à se présenter à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 26 décembre 2019 à 14 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour l'exercice clos le 30 septembre 2019

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019,

3/ Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice Clos le 30 septembre 2019,

4/ Approbation des états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2019,

5/ Affectation des résultats

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Questions diverses

8/ Pouvoirs pour formalités.

2019S01426SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société North American Private University Business

SA au capital de : 2 000 000 Dinars

Siège social : Route Mharza km 1.5 Sfax

Identifiant unique : 1293035/VAM000

Aff. CNSS : 531575 -15

Les actionnaires de la société North American private University Business SA, sont convoqués le samedi 11 janvier 2020, au siège social de la société en vue de participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2018 qui aura lieu à onze heures du matin en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la délibération sur les états financiers 2018 après les délais légaux;

2) Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018 ;

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018;

4) Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2018 ;

5) Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

6) Affectation du résultat de l'exercice 2018;

7) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 (nouveau) et 475 du code des sociétés commerciales;

8) Information de l'occupation de postes de direction dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général ;

9) Quitus aux membres du conseil et au Président Directeur Général ;

10) Attribution des Jetons de présence;

11) Nomination des membres du conseil d'administration pour les années 2019, 2020 et 2021 ;

12) Désignation du commissaire aux comptes pour les années 2019, 2020 et 2021 ;

13) Approbation de la décision d'achat d'un terrain à la technopole et la construction du campus universitaire

14) Questions diverses;

15) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires dans les délais réglementaires, au siège social tous les documents prévus par la loi afférents à la tenue de l'assemblée.

2019X01498SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société North American Private University Business

SA au capital de : 2 000 000 Dinars

Siège social : Route Mharza km 1.5 Sfax

Identifiant unique : 1293035/VAM000

Aff. CNSS : 531575 - 15

Les actionnaires de la société North American Private University Business SA, sont convoqués le samedi 11 janvier 2020, au siège social de la société en vue de participer à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu directement après la clôture de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2018, qui se tiendra le même jour, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Uniformisation du nom commercial de la société entre ces versions arabe et française;

2) Questions diverses;

3) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires dans les délais réglementaires, au siège social, tous les documents prévus par la loi afférents à la tenue de l'assemblée.

2019X01499SANB3

Convocation

Société intelligence Engineering Systems- «IES»

SA Au capital de100.000 Dinars

Siège social: Cité des Pins Lots3-5-6BP 342 les Berges du-lac 1053

Identifiant unique: 1256052M

Messieurs les actionnaires de la société Intelligence engineering systems SA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 06/01/2020 à 09 heures à la Cité des Pins Lots: 3-5-6 BP 342 Les Berges du lac 1053, les Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Dissolution et liquidation de la société avant son terme;

2. Nomination de liquidateur;

3. Questions Diverses.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social de la société à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2019403674SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mr Mohamed Ben Mohamed Ben Youssef Mhiri titulaire de la carte d'identité numéro : 01054456 délivrée à Tunis le 13/12/1994 déclare avoir perdu le titre de propriété numéro 02/13269 du titre foncier numéro 80601 Sfax nommé «errahma» composé d'un terrain de 826 m² selon l'attestation de perte délivrée par le commissariat de police Erraouabi Bizerte le 5/12/2019.

2019R02624DIVD2

Vente des matériaux

Sur demande de Mr Nebil Hadji le comptable et liquidateur de la société ital public Tunisie située à la route de sousse Sahline titulaire de l'indentifiant unique N° 0998353.

L'huissier notaire à Monastir maître Adel Menzli met en vente aux enchères publiques tous les matériaux de la société ital public Tunisie. La vente aura lieu le lundi 16/12/2019 à 10H du matin à l'adresse indiquée la mise à prix est fixée de (319.000.000d) outre les frais.

La livraison après le paiement des droits de douane.

2019S01359DIVD2

Vente d'un terrain à caractère commercial à Bouhjar

STE D'ELEVAGE de Monastir -SA -

Cité El Agba route de Khnis 5000 Monastir

MF: 009021V/P/M/000

RC: B144531996

CNSS N° 432080-42 /00029563-75

En vertu de la décision du juge de l'entreprise du tribunal de première instance de Monastir en date du 03/12/2019, l'administrateur judiciaire informe le public qu'il compte mettre en vente au plus offrant un bien immobilier à caractère commercial situé entre la ville de Ksar Helal et la ville de Bouhjar et constitué d'un terrain à usage de construction d'une superficie de 14396 m² et de 2 bâtiments d'une superficie de 2038 m² objet du titre foncier N°51571 Monastir:

- Prix de référence: 7.834.840,000 dt

- Dernier délai de remise des offres Vendredi 06/Mars/2020

- Les offres sont à envoyer à l'administrateur judiciaire Naoufel Bouzgarrou dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse.

Tél 73.221.539.

2019S01412DIVD2

Déclaration de perte

Maître Ali chebil Avocat en appel à son bureau situé dans la rue Mahbouba soussia Teboulba, au compte des acquéreurs M. Mohamed Ali Ben Abdelhamid Ben Hammouda, travailleur à l'étranger, titulaire du passeport n° R379766 et de son épouse Mde Souad Boufnach, travail à l'étranger titulaire du passeport n°14CC056057 déclare la perte de deux titres de propriétés N°43518/15 et N°43519/15 daté le 14/05/2015 revient aux vendeurs M. Alphonse Indelicato et Mde Marie-José Antoinette Andrée Deso ép Indelicato concernant le titre foncier 74820 Monastir

2019S01421DIVD2

Avis

Monsieur Abdelkader Ben Mahmoud Bouzid et son fils Mahmoud et Dorra bent Hsouna Fakhfekh déclarent avoir perdu leurs titre de propriété de 707 m² située sur la route de l'Ain km- 12 et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez, le notaire Kais Karray à Sfax.

2019X01497DIVD2

Avis

Héritiers Ali Ben Abdallah, déclarent qu'ils ont perdu leur certificat de propriété N° 3690/z 10 titre N° 12088 Zaghouan, superficie 6208.194 M2, ils veulent extraire un autre qui remplace le premier, et celui qui a une contestation peut se présenter à l'adresse des héritiers rue el Maamoun Zriba Hammam Zaghouan dans un délai de 70 jours de cette annonce.

2019U00069DIVD2